

Sur le chahut et les violations verbales de l'Article 16

S'exclamer n'est pas grossier – à la condition
Que les députés respectent la convention
De garder le silence quand les autres parlent,
Pour retenir de leurs discours l'aspect légal.

À quoi sert l'auditoire pour nos observations
Si le *Préjugé* n'y fait que de l'obstruction
Remplie de *Boniments* et de *Faux-fuyants* (pire) –
De sorte que chaque mot attire des rires

Et qu'à un soupir on répond par des clameurs?
Une dissertation fait l'objet de rumeurs,
De « ouais », de « bof », de « blablabla », parfois de « bah »,
De grognements, d'aboiements et tout le branle-bas,

Et les discussions ont un écho de bagarre –
Au Parlement on croirait être dans un bar –
Comme si le *Grincheux* venait faire un discours,
Un tumulte du diable secoue la basse-cour –

Les balivernes et le brouhaha des répliques
Estompent la *Raison*, *Péché philosophique*,
Et le *Décorum* en prend pour son rhume,
Le *Babil* ballonne comme un gamin sa gomme...

Pour un point d'ordre, là, nous sommes bien d'accord!
Mais couper l'orateur simplement par rapport
À un *Outrage* feint, ou dire, sarcastique,
Que sa grande *Éloquence* est un anesthésique

Ou quand on suggère un *Détecteur de mensonges*,
C'est de l'humour de *Garderie* qui nous dérange –
Ou comme un écolier, dire un gros mot choquant,
Parler en charretier c'est comme un délinquant

Ou comme un paysan d'une pièce de Molière –
Antonyme d'*Esprit*, propos incendiaires...
Les honorables députés devraient penser
À notre Article 16 et ne pas offenser

Ce *Corps législatif* de leurs interruptions
(Où *Sauvagerie* signifie *Vivisection*).
Notons par conséquent : désir de déranger
Fait que Jekyll en Hyde est aussitôt changé,

Jetant l'opprobre soit sur l'église ou l'école,

Faisant de *philosophes* des fous en parole,
Alors qu'un discours ou une révélation
Se change en conjecture ou en imprécation;

Tous les discourtois, tous les voyous, les vauriens
Sont expulsés – mis à la porte comme rien
Par un des Sergents d'armes à un moment donné
Pour restaurer l'*Ordre* qu'on a désordonné.

Dans cette Chambre donc, qu'aucun empêchement
Ne vienne nuire aux élus du *Gouvernement*,
Car l'*Opposition* ne doit jamais s'afficher
Facétieuse ou hautaine ou même biaisée;

Sinon sont des clowns turbulents, en folie,
Excentriques excités –maniaques malpolis.
La Chambre des communes n'est pas pour les comiques –
Malgré Pierre Trudeau! Les boutades cyniques

Et les chamailleries sont pour les trapézistes,
Jongleurs ou acrobates, ou pour les humoristes
Ou amuseurs publics, et non pour des élus
Qui devraient mériter un respect absolu

Avec leurs propos sobres, précis et exacts –
Cultivés, renseignés, énoncés avec *Tact*.
Sordides sont les mots voués à fustiger –
Chargés de futilités, souvent mensongers.

Honorables députés, je veux faire appel
À votre *Honneur*, soyez honnêtes avec zèle,
Protestez au moment opportun pour nier
Ou contester quand la méprise est vérifiée;

Abstenez-vous pourtant de toute *Obstination*
Qui serait inutile ou *Exagération*.
Tout pour la *Vérité* et non pour faire un *Drame* :
Qui gouverne le Canada si ce n'est l'âme?

– **George Elliott Clarke**
7^e Poète officiel du Parlement (2016-17)

Traduction : Robert Paquin, Ph. D.